



Waziers, mercredi 1 décembre 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/07110**

---

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)  
Arrêté préfectoral n°80/2021

**Inspection d'ouvrages****Conseil départemental du Nord****Extrême vigilance (sous le pont de Hem Lenglet) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- le 09/12/2021 de 08:00 à 17:00**

- o **Canal de la Sensée**  
au pk 6,200 - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Une inspection d'ouvrage d'art a lieu le 9 décembre 2021, de 8h00 à 17h00, à l'aide d'une passerelle, sur le canal de la Sensée au PK 6.200 (pont d'Hem-Lenglet), sur la commune de Hem-Lenglet.

la délivrance de cette autorisation engage son détenteur à organiser pendant son activité :

- Une surveillance visuelle à 300 m en amont et en aval de l'ouvrage défini en article 1
  - une veille VHF sur le canal 10 de manière à être en mesure de garantir la bonne marche de la navigation en retirant la passerelle en 3 minutes, dès l'approche et/01.J de l'annonce d'un bateau de commerce ou de plaisance.
- Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

**Service(s) à contacter :**

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS  
Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

**Date limite d'affichage :**

10/12/2021

Adjoint(e)

**Signé**

Pascal LENOIR